



2 Éditorial Passage de témoin Robert Cramer



Emmanuel Foëx

2 Un exceptionnel concours de circonstances et de volontés Entretien avec Sabine Planchot par Erica Deuber Ziegler



3 À la découverte de la Valsesia, mille émotions à vivre Evelyn Riedener

Visites dans le Jura Michel Brun

4 Lectures Jean-Pierre Lewerer

Actualités

Le passage des Lions est restauré

Alors que son modèle parisien, le passage des Princes, construit en 1860, est démoli en 1990, le passage des Lions vient de subir une cure de jouvence qui mérite toute notre admiration.

Les Genevois n'ont de cesse de lorgner vers la capitale lorsqu'il s'agit d'art ou d'architecture, celle des Français cela s'entend. Déjà au XVIII^e siècle, Paris fascine. Cette fascination atteint son paroxysme à la fin du XIX^e siècle: le gouvernement radical de James Fazy embellit Genève de son «ring» tout comme le baron Haussmann assainit au même moment Paris; l'Opéra Garnier a sa réplique, plus modeste, à la place Neuve, le Grand-Palais son petit frère à la rue Charles-Galland¹ et, dans les Rues Basses, le Grand Bazar² et le passage des Lions font écho, avec quelques décennies de retard, aux magasins et galeries à la mode à Paris. Mais s'il est une exception pour laquelle les Genevois ont aujourd'hui toutes les raisons d'être fiers de leur ville, c'est pour la restauration du passage des Lions.

Avant de nous lancer dans le récit de cette restauration exemplaire, revenons un peu sur l'histoire de ce passage et son ancrage dans un courant européen³. Inventé à Paris, avec l'édification de la Galerie des Bois, le type de passage couvert d'une verrière est si populaire qu'une cinquantaine d'entre eux voient le jour dans la capitale entre 1786 et 1860. Puis, alors que cette mode décline au profit des «grands magasins», les villes de province et d'Europe s'emparent de ces modèles dès le milieu du XIX^e siècle, et ce ne sont pas moins de 200 passages couverts qui sont construits jusqu'à l'aube de la Première Guerre mondiale. De nombreux facteurs sont à l'origine de cet engouement: l'hygiénisme y trouve son compte avec la profusion d'air, de lumière et la création systématique de lieux d'aisance; le confort aussi, avec la possibilité de se promener à l'abri des intempéries et à la lumière des becs de gaz; le nouvel urbanisme y voit l'opportunité d'assainir et d'embellir les villes tout en offrant des liaisons piétonnes rapides. Ces passages sont aussi le lieu privilégié de la spéculation immobilière et du commerce de luxe, dignement représenté par une architecture à la limite de l'exercice de style et à la pointe du progrès technique, notamment dans le traitement du verre et du métal. Genève n'échappe pas à cette tendance, et la voie est toute tracée pour adapter aux conditions locales un modèle parisien plus ancien.

La construction du passage des Lions, reliant la rue du Rhône à la rue de la Confédération, s'inscrit dans le cadre d'une vaste opération immobilière menée par le vicomte Gabriel de Fontarce⁴. Ce docteur en droit d'origine française, très doué en spéculation financière et foncière aux quatre coins du monde, est l'un des hommes les plus riches de son temps. Propriétaire d'une bonne partie de l'îlot, il confie le projet à l'architecte genevois Adrien Peyrot⁵. Ce dernier ne travaille pas sur une page blanche; il s'agit en effet d'insérer un complexe immobilier et commercial au cœur d'un îlot qui remonte au XVII^e siècle et qui, jusqu'au percement de la rue du Commerce en 1859, ne faisait qu'un seul bloc allant de la rue de la Monnaie à la place de la Fusterie. Le passage des Lions lui-même vient se superposer à l'ancienne «allée du Lion d'Or», étroite ruelle entre le logis de la Tour Perse et la maison Chapeaurouge dont les portes étaient surmontées de petits lions sculptés. Le chantier, documenté par le photographe



Emmanuel Foëx

Le motif de la rotonde polygonale de 10 mètres de diamètre permet la formation d'un coude et le changement de direction de la galerie vitrée. En dehors de sa fonction pratique, c'est un élément décoratif dont l'esthétique a été renforcée lors du remplacement du verre armé par un vitrage totalement transparent.

Fred Boissonnas, débute en 1903 et se termine en 1910⁶.

Le projet de galerie vitrée, déposé en 1906, soit quelques années après le démarrage des travaux, apparaît comme une façon élégante de rentabiliser finalement au maximum une promotion immobilière de quatre grands immeubles de haut standing⁷. Les façades qui ont pignon sur rue sont quasiment identiques, imprégnées de références historiques et enrichies d'un décor monumental. Elles s'inscrivent dans la production de la grande architecture genevoise du XX^e siècle, celle sur la rue de la Confédération obtient d'ailleurs une médaille de bronze au concours de façades de 1906. De part et d'autre de l'îlot, à l'axe d'entrée du passage, juste au-dessus de la tête des passants, se joue la grande mise en scène avec les gardiens du passage, deux lions majestueux qui surgissent du mur tout en supportant un imposant balcon à balustrade⁸.

Le décor du passage lui-même, de style néo-classique, est nettement plus sobre que les façades; il se résume aux supports des arcs métalliques de la verrière en forme de volutes et à l'aménagement des devantures de magasins. D'un point de vue typologique, la galerie entièrement vitrée est en revanche plus sophistiquée puisqu'elle allie à la traversée de l'îlot de part en part, sur 70 mètres de long, le motif de la rotonde polygonale qui permet la formation d'un coude et ainsi un changement de direction. À cette intersection, les entrées des immeubles sont abritées par deux portiques monumentaux de style classique qui desservent les escaliers à vis logés dans deux tourelles.

Lors de son ouverture en 1911, le passage totalise 34 boutiques spécialisées dans les produits de luxe. Chacune est aménagée sur deux niveaux avec une mezzanine desservie par un escalier indépendant. Les magasins à l'intérieur de l'îlot bénéficient d'un éclairage zénithal au moyen d'un ingénieux système de

couverture en plots de verres alors que ceux avec pignon sur rue profitent d'une vitrine supplémentaire insérée dans la baie cintrée de l'entresol.

Toutefois, au fil des ans, les qualités de l'espace et de la lumière de ce passage s'amenuisent. L'ouvrage est dénaturé par les transformations successives des vitrines et la suppression d'éléments décoratifs. Il est assombri par l'adjonction d'éléments disparates tels que faux plafonds, marquises, lampadaires et enseignes publicitaires. Pour éviter le pire, le passage des Lions est inscrit à l'inventaire des bâtiments dignes de protection en 1996. Enfin, en 2007, le gigantesque projet de reconstruction de la banque UBS à la rue du Commerce offre l'opportunité d'une restauration digne de son statut de monument protégé.

Babina Chaillot Calame

¹ Le Musée d'art et d'histoire.

² Plus tard Uniprix.

³ Voir Babina Chaillot Calame, *Le Passage des Lions, et l'îlot compris entre les rues du Rhône, Confédération et Commerce*, Office du patrimoine et des sites, DALE, juin 2007.

⁴ Pour cette promotion immobilière, Gabriel de Fontarce, né en 1866, est associé à son épouse Adèle Potier.

⁵ L'architecte Adrien Peyrot (1856-1918) a fait ses études à Genève, puis à l'École des Beaux-Arts de Paris. Il ouvre son bureau à Genève en 1882 et s'associe à son beau-fils Albert Bourrit. Il est l'auteur des immeubles quai Gustave-Ador n° 36-38 et de plusieurs bâtiments hospitaliers: la Maternité, la clinique chirurgicale de l'Hôpital cantonal et le Sanatorium populaire genevois à Clermont-sur-Sierre.

⁶ De nombreuses photographies de Fred Boissonnas, conservées au CIG, illustrent le chantier de démolition.

⁷ Les immeubles 4-6 rue du Rhône-passage des Lions, 8 passage des Lions et 5 rue de la Confédération.

⁸ Ces sculptures monumentales de lions, qui sont sans commune mesure avec les modestes lions qui surmontaient la porte de la maison Chapeaurouge, seraient l'œuvre de deux élèves du sculpteur français Narcisse Jacques (1849-1904), alors professeur à l'École des arts industriels de Genève.



Un exceptionnel concours de circonstances et de volontés

Sabine Planchot, architecte au Service des monuments et sites (SMS), a suivi le chantier avec passion et un engagement sans faille. Aujourd'hui, heureuse de son proche aboutissement, elle se livre. En entretien avec Erica Deuber Ziegler.

Sabine Planchot – Ce n'est pas encore tout à fait fini. Quand l'UBS a lancé en 2009 un concours pour la restauration de ses immeubles de la rue du Commerce et consulté notre service, dans le passage des Lions seules les boutiques et leurs façades côté rue du Commerce étaient directement concernées. En effet, le passage appartient à trois propriétaires : côté rue du Commerce à l'UBS, à l'opposé, côté rue du Rhône à Aeschbach Chaussures et, pour une toute petite part, côté rue de la Confédération au Crédit Suisse. La chance a été que l'UBS envisage de créer un passage entre la rue du Commerce et le passage des Lions en faisant aboutir celui-ci sur la rotonde polygonale¹. La négociation qui s'est ouverte à ce propos a débouché sur un accord associé à un cahier des charges : en réalisant le percement, l'UBS s'engageait à entreprendre une restauration exemplaire de sa partie du passage et à tenir une ligne de conduite pour toute autre intervention à venir, impliquant les vitrines, la verrière et les sols. Les termes de cet accord ont fait partie intégrante de l'autorisation de construire. L'UBS a donc dû impliquer les deux autres propriétaires. Le SMS, en charge du suivi du projet pour la conservation du patrimoine, a demandé la suppression du kiosque Aeschbach disposé au centre de la rotonde. Le travail n'est pas encore achevé. Il reste notamment à restituer l'aspect d'origine pour les vitrines d'Aeschbach qui résultent d'interventions survenues au cours du temps sur le passage des Lions et sur la rue du Rhône. À noter que le Crédit Suisse possède la seule vitrine du passage restée dans son état d'origine, qui a servi de référence pendant le chantier et que le SMS souhaite conserver comme témoin.

– **Quelles ont été les difficultés rencontrées ?**

– L'intervention impliquait deux contraintes liées aux normes, thermiques et feu, ainsi que l'assainissement des matériaux toxiques. Ces obligations devaient être conciliées avec les contraintes découlant des règles de la conservation/restauration des monuments historiques. Sur le plan thermique, on aurait pu se contenter d'isoler partiellement les vitrines. Mais, théoriquement, le passage doit être compartimenté, « désenfumable », et les vitrines doivent être pare-feu. On est parvenu à un

compromis qui n'est pas optimal, mais qui préserve l'aspect des vitrines. Celles-ci ont toutes été remplacées, avec double vitrage et feuille anti-feu. L'attention s'est focalisée sur les serrureries. Une entreprise a expertisé leur état et leur mode de fabrication ; une autre a réinterprété ces serrureries typiquement genevoises, en créant en quelque sorte des vitrines contemporaines à l'ancienne, avec les mêmes profils, mais un peu plus épais (50 mm au lieu de 35) pour supporter le poids accru du double vitrage, et avec des ajustements précis, au millimètre près, identiques à ceux d'origine. Ces travaux ont été menés par Metallover SA.

Toute l'ossature métallique primaire du passage, la verrière, les vitrines et leurs décors, jusqu'aux caissons des stores, ont été conservés, même si les stores des vitrines eux-mêmes restent encore à remettre en fonction. Les parements de marbre des Alpes, ajoutés dans les années 2000 pour recouvrir les pilastres de pierre blonde, ont été supprimés. La couleur d'origine de la structure métallique et des serrureries a été reconstituée sur la base de sondages de l'entreprise Sinopie : une tonalité sable clair assortie à la pierre blonde des maçonneries.

Au cours du chantier, le conducteur des travaux de l'UBS a remarqué, en examinant une photographie de 1906, que les verrières d'origine avaient été remplacées par du verre armé avec la suppression d'une partition sur deux de l'ossature métallique. On a choisi de revenir aux dispositifs d'origine avec le relevé des fers, l'utilisation de verre Securit transparent et un système de masticage à l'ancienne. Le poids des verres s'étant accru, on a consolidé les fermes métalliques au moyen de petites équerres. La remise en place des tuiles de verre, assurant la couverture, constituée à elle seule un petit miracle. Les parties verticales de la verrière, qui avaient conservé leurs verres soufflés d'origine, ont également dû être changées au profit de doubles verres, soufflés à l'ancienne et Securit.

– **Y a-t-il eu d'autres surprises ?**

– Aux deux entrées du passage, sous le bâtiment, avait été ajouté un plafond à lames métalliques. Quand on a sondé ce plafond côté rue de la Confédération, on a découvert l'existence d'un joli faux-plafond en staff mouluré qui a pu être reconstitué. On en a



Bibliothèque de Genève, centre d'icôneographie

À son ouverture en 1911, le passage des Lions abrite 34 boutiques spécialisées dans les produits de luxe. Cette photo d'archive nous montre que la nouvelle restauration a permis de retrouver une image proche de l'état d'origine.



Emmanuel Frøx

La galerie vitrée sur 70 mètres de long se termine en une rotonde sous laquelle sont logés les portiques monumentaux qui desservent les entrées des immeubles. Le remplacement du verre armé par un vitrage totalement transparent, la restitution de la couleur « sable » de la serrurerie et du sol en *terrazzo* ont permis d'amener plus de lumière dans le passage.

ÉDITORIAL

Passage de témoin

Dans ce numéro d'Alerte, un article important est consacré au passage des Lions, à son histoire et au remarquable chantier de restauration dont il a fait l'objet. C'est l'occasion aussi de mettre en évidence l'engagement du Service des monuments et sites (SMS) qui a suivi dès son origine cette belle entreprise de réhabilitation patrimoniale. Il a fallu guider les propriétaires du passage, procéder à des arbitrages difficiles, retrouver des savoir-faire disparus. Toute notre reconnaissance va à Sabine Planchot, architecte au SMS, qui a piloté ce projet et à Babina Chaillot Calame, déléguée de la CMNS (et vice-présidente de notre association !) qui l'a documenté.

Autre bonne nouvelle, la grue des Pâquis, objet d'un engagement sans faille de Michel Brun, membre de notre comité et dévoué trésorier, a retrouvé une nouvelle jeunesse. Cerise sur le gâteau, le Musée d'art et d'histoire est classé dans son intégralité. C'est Noël ! Et pour prolonger ces plaisirs renou-

velés qu'offre la fréquentation du patrimoine, voici des comptes-rendus, des propositions de visite et la recension d'un important ouvrage sur le patrimoine genevois.

Évoquer le Musée d'art et d'histoire, c'est évoquer les dossiers savants, fouillés et extrêmement bien documentés que ce journal a produits et qui ont fourni les pièces essentielles du débat. C'est évoquer l'engagement de Cecilia Maurice de Silva qui a animé avec passion, dévouement et compétences ce combat des idées et des faits en sa qualité de rédactrice en chef d'Alerte. Notre association et la cause de la protection du patrimoine lui doivent beaucoup. Notre publication a été durant des années sa priorité, elle en a fait un organe de référence. Au moment où elle quitte la rédaction, que lui soit rendu ce modeste hommage.

Robert Cramer

Président de Patrimoine suisse Genève

réalisé une réplique côté rue du Rhône. Le sol en *terrazzo* avait disparu, mais il en subsistait des témoignages dans les photographies anciennes, et aussi des vestiges sur les paliers des cages d'escalier de l'immeuble : un véritable tapis de couleurs rouge, noir, blanc et miel, avec une bordure et des rinceaux de fleurs dans les angles. Si on a reconstitué la matière, on a néanmoins simplifié le motif, supprimé les bordures et les fleurs et opté pour une seule couleur caramel. On a posé des joints de dilatation pour prévenir le faïençage du *terrazzo*.

Les vitrines anthracite du bâtiment, à l'extérieur du passage, se retournent sous le passage. Puis, dans le passage, tout est clair. Pour des raisons de sécurité, on n'a pas pu renoncer à l'éclairage de nuit, malgré notre envie de faire bénéficier le lieu d'un clair de lune romantique.

– **Quelle a été la part de la CMNS ?**

– Les deux sous-commissions, d'architecture (SCA) et monuments et antiquité (SCMA) ont conjugué leurs observations et leurs préavis. Babina Chaillot Calame, déléguée de la SCMA, a instruit le dossier historique et assuré aux côtés du SMS le suivi de l'intervention. Bien entendu, Sabine Nemeč-Piguet, conservatrice cantonale des monuments, a été régu-

lièrement consultée et a pris part aux décisions cruciales.

Le chantier a été long, avec des sondages au fur et à mesure de l'avancée des travaux et des adaptations permanentes, au coup par coup, au gré des découvertes. Pour l'ensemble de l'opération, les corps de métier et les entreprises ont été les mêmes. Les maîtres d'œuvre de l'UBS, Richter Dahl Rocha & Associés architectes, ont été également mandatés par le propriétaire Aeschbach Chaussures, un cas rare et qui explique l'harmonie du résultat.

Patrimoine suisse Genève félicite tous les acteurs de cette réhabilitation. Les conditions réunies pour cette opération, générosité, coopération, engagements enthousiastes et tenaces, ont fait merveille. Il reste à la Ville de Genève d'achever celle de la rue du Commerce, déjà grandement améliorée par sa piétonisation.

Propos recueillis par Erica Deuber Ziegler

¹ À noter que, depuis le XVIII^e siècle, on a cherché à ménager, dans la masse compacte des îlots entre rue de la Confédération et rue du Rhône, des percements parallèles à ces deux artères, avec des succès limités, le plus abouti étant la rue Neuve-du-Molard (1769).

À la découverte de la Valsesia, mille émotions à vivre

En 2017, Patrimoine suisse Genève vous propose un voyage, du 19 au 21 mai, dans la vallée encaissée et mystérieuse de la Valsesia, au nord de l'Italie. Son paysage alpin forme avec sa culture artistique et ses traditions locales un ensemble unique.

Avant d'arriver dans la Valsesia, les routes parcourent les vastes rizières autour de Vercelli. Des *cascine* (fermes typiques du Piémont) et *tenute* (domaines agricoles), peu nous sont parvenues dans toute leur splendeur. La Tenuta Colombara a retrouvé un second souffle grâce à son riz *Acquerello*, mondialement connu.

La ville de Vercelli est parsemée de monuments remarquables comme la basilique S. Andrea (XIII^e siècle) avec sa salle capitulaire considérée comme la plus belle d'Italie, la cathédrale de S. Eusebio, dont la construction commence au Moyen Âge ou l'église de S. Cristoforo (XVI^e siècle) appelée la Sixtine de Vercelli.

Le village de Rima est fondé au XIV^e siècle par les Walser, venant du Haut-Valais, qui ont, au cours du Moyen Âge, colonisé différentes vallées alpines, dont la Valsesia. Ceux de Rima s'étaient spécialisés dans la fabrication du marbre artificiel, produit prisé par les têtes couronnées d'Europe. On trouve de beaux exemples de l'emploi de ce marbre à l'église paroissiale S. Giovanni Battista ou à l'Albergo Alpina. Boccioleto, village plutôt florissant dans le passé grâce à l'affluence de sculpteurs émigrés, conserve encore des loggias caractéristiques et des toits en ardoises. Son église paroissiale SS. Pietro e Paolo est ornée d'un autel doré pyramidal du XVII^e siècle et l'Oratoire dell'Annunziata est devenu le lieu d'entreposage pour le mobilier sculpté provenant d'innombrables chapelles alentour. C'est

à Alagna que se trouve le musée Walser, une maison en bois de 1628, dans son état d'origine, avec habitation, étable et grenier sous le même toit.

Varallo mérite qu'on s'y attarde... La Villa Virginia (1890), ornée de marbre artificiel; le couvent de S. Maria delle Grazie avec sa clôture du chœur décorée de fresques (1513); la chapelle de la Madonna di Loreto, dont toutes les parois ont reçu un décor peint au XVI^e siècle ou la collégiale S. Gaudenzio avec son polyptyque de Gaudenzio Ferrari valent le détour. Le Sacro Monte, situé au-dessus de Varallo, est sans doute l'œuvre la plus surprenante à visiter. C'est le plus ancien des monts sacrés italiens. Il a servi de modèle aux autres monts sacrés, bâtis par la suite le long de l'arc alpin. Quarante-cinq chapelles, une basilique, huit cents statues grandeur nature et plus de quatre mille figures représentées sur les fresques forment ainsi un «Grand Théâtre montagnard».

Prenez part à ce voyage! En plus de la culture artistique, vous serez séduits par la beauté d'une nature encore intacte, la gentillesse des Valsesiens et... leur excellente cuisine!

Evelyn Riedener

La feuille d'inscription au voyage est jointe à l'envoi de ce numéro d'Alerte.



Vercelli, la basilique S. Andrea.

Evelyn Riedener

Visites dans le Jura

Par une splendide journée de fin août, une visite dans le Jura a permis à de nombreux membres de découvrir trois aspects du patrimoine: la restauration d'une ferme du XVIII^e siècle, un édifice contemporain et une activité artisanale.



Toupins dans l'atelier-forge de Pierre Tchantz.

En chemin à destination des Mollards-des-Aubert, nous avons d'abord jeté un coup d'œil au Fort des Rousses, deuxième forteresse de France par son étendue (21 ha), disposant de salles voûtées enterrées d'une surface de 50 000 m². Actuellement propriété de la commune, le fort abrite entre autres une grande cave d'affinage des fromageries Arnaud, stockant 75 000 meules de Comté, à la température constante de 8 degrés.

Après avoir longé le pittoresque lac des Rousses, qui s'allonge au pied du Risoux, l'excursion s'est poursuivie dans la vallée de Joux, jusqu'au col du Marchairuz où se situe la bucolique ferme des Mollards-des-Aubert. L'ensemble de la propriété a été acquise en 2004 par une Fondation du même nom, dont Patrimoine suisse est partenaire. Cette ferme, construite il y a presque 300 ans, constitue un exemple typique de l'habitat rural de la vallée de Joux. Le domaine s'étend sur 17 ha de forêts et pâturages. Jusqu'à son rachat, la propriété appartenait au peintre et graveur sur bois Pierre Aubert dont on a admiré, dans la partie habitable, meublée à l'ancienne et d'une très grande simplicité, de nombreuses gravures et aquarelles. Ce bâtiment, désormais classé, fait l'objet de gros travaux. Une pre-

mière tranche urgente a été réalisée pour assainir le bâtiment et consolider les planchers et poutres de la grange. Par la suite, la Fondation envisage de refaire le toit, les crépis, le porche et les badigeons. Cette visite a été passionnante, tant par la motivation témoignée par nos correspondants que par les explications qui nous ont été données par Isabelle Claden, architecte mandataire et ancienne membre de notre comité.

L'après-midi, arrivés à Montricher, notre regard a été attiré immédiatement par la création architecturale de Vincent Mangeat et Pierre Wahlen qui se détache vivement du paysage sous l'aspect d'une dentelle blanche. Unique en son genre, le bâtiment forme une canopée. Cette œuvre architecturale abrite la Fondation Jan Michalski, consacrée à l'écriture et à la littérature, et met à disposition sept «cabanes» pour écrivains résidents. Le bâtiment et ses

divers volumes juxtaposés ou suspendus offrent au regard des vues transversales sur le paysage lémanique. L'intérieur est séduisant, formé d'un lieu de réception, d'un grand auditorium et d'une bibliothèque remarquable de 50 000 ouvrages en toutes langues.

Pour finir cette journée variée, nous avons assisté à la réalisation d'un toupin dans l'atelier-forge de Pierre Tchantz à Bière pour rappeler que le patrimoine artisanal est également à préserver. Ne nous a-t-il pas été précisé que le canton de Vaud ne forme actuellement qu'un seul apprenti forgeron? (dix pour toute la Suisse). Ces chiffres alarmants se retrouvent d'ailleurs dans nombre d'autres professions manuelles comme staffeurs, tailleurs de pierres, serruriers, etc. Une réalité professionnelle inquiétante car chacun sait que la restauration repose grandement sur ces métiers.

Michel Brun



Les Mollards-des-Aubert.

Photographies Jean-Philippe Koch



Lectures

Les Monuments d'art et d'histoire du canton de Genève, tome IV Genève, espaces et édifices publics Isabelle Brunier (dir.) et al. Société d'histoire de l'art en Suisse (SHAS), Berne, 426 p.

Avec la parution, au cours de l'été 2016, du tome IV des Monuments d'art et d'histoire du canton de Genève¹, consacré aux espaces et édifices publics de la ville, notre canton rattrape progressivement son retard sur la plupart des autres régions de la Suisse. Or, le conseiller d'État en charge du DALE a provisoirement suspendu les travaux de recherche, ce qui laisse mal augurer de la poursuite de ce projet certes monumental (dans la double acception de ce terme), mais oh combien nécessaire pour éviter que la disparition au niveau de la mémoire collective s'allie à celle sur le terrain, matérielle, déjà largement entamée.

Le nouvel ouvrage se présente avec une maquette profondément remaniée, plus séduisante que celle, désespérément austère, qui était devenue la marque de fabrique de cette série connue de tous sous le nom, aussi ironique qu'affectueux, de « livres noirs ». Et cela même si ce projet jouit de longue date d'une réputation exceptionnelle de sérieux – comme celle qui s'attache aux publications de l'Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France.

S'ouvrant par les traditionnelles préfaces, l'ouvrage débute par une introduction scientifique composée d'un aperçu de l'histoire politique et institutionnelle, complété par deux textes traitant respectivement des attributs de la souveraineté et des différents lieux de frappe des monnaies, une prérogative des pouvoirs successifs. L'étude se poursuit ensuite en s'intéressant aux divers types d'espaces publics urbains. L'histoire de dix places et de cinq promenades est ainsi retracée en rappelant les politiques d'aménagement successives qui les ont créées, transformées, équipées et ornées. Dans ce dernier registre, une large part est accordée aux très nombreuses fontaines que compte Genève. Le livre se poursuit en évoquant l'histoire et en décrivant une cinquantaine d'édifices publics, ou privés mais à usage public, encore existants ou démolis. De l'Hôtel de Ville aux hôtels des Rues Basses, du Collège Calvin à la prison pénitentiaire, en passant par l'ancien Hôpital général, le théâtre des Bastions ou encore les immeubles bancaires, le lecteur découvre ou redécouvre toute une série d'édifices majeurs de la Genève *intra muros*.

Un grand merci à tous les auteurs pour ce travail scrupuleux, accompagné d'une iconographie soignée !

Jean-Pierre Lewerer

¹ Alors que le tome I abordait la Genève sur l'eau et le tome II Saint-Gervais, le tome III s'est, avec la vieille ville et ses fortifications, évoquant le statut de République indépendante qui fut longtemps celui de Genève, attaqué au cœur du sujet.

In memoriam

L'historien de l'art et de l'architecture **Georg Germann** nous a quittés après une longue maladie. Toute sa vie, il a œuvré à la protection du patrimoine, de tous les patrimoines, que ce soit dans le cadre du lancement de l'Inventaire suisse d'architecture 1850-1920 (INSA), de ses nombreuses publications, de son activité de directeur du Musée historique de Berne, de son enseignement dans le cadre du 3^e cycle consacré à la conservation de la HES Berne, où il a profondément marqué plusieurs générations de spécialistes.

Dernièrement encore, il a signé la liste de soutien ouverte par Patrimoine suisse Genève en faveur de la sauvegarde du Musée d'art et d'histoire, faisant ainsi preuve d'un œcuménisme sans faille.

Pour ceux qui souhaiteraient le connaître un peu mieux, rappelons qu'un entretien lui a été consacré dans le numéro 108 d'Alerte de mars 2009 (consultable sur internet).

J.-P. L.

Le Musée d'art et d'histoire est (enfin) classé !

Patrimoine suisse Genève se réjouit de l'arrêté du 28 septembre 2016 rectifiant l'arrêté du Conseil d'État du 15 avril 2015 statuant sur sa demande de classement du bâtiment du Musée d'art et d'histoire.

Pour rappel, Patrimoine suisse Genève a requis le classement du Musée d'art et d'histoire, sis rue Charles-Galland, le 2 avril 2008. En avril 2009, la procédure a été suspendue par le Conseil d'État dans l'attente du projet de transformation annoncé par la Ville de Genève. La procédure sera reprise après le dépôt de la requête en autorisation de construire fin 2011, pour aboutir le 15 avril 2015.

L'arrêté, tel qu'initialement formulé, a fait l'objet d'un recours par Patrimoine suisse Genève. Notre association contestait essentiellement le chiffre 3 du dispositif de l'arrêté dans la mesure où il permettait et incluait au classe-

ment les extensions projetées, encore inexistantes. Du jamais vu !

Suite au résultat de la votation du 28 février 2016 rejetant l'ouverture de crédits destinés à la restauration et à l'agrandissement du Musée d'art et d'histoire, et vu que l'autorisation de construire ne sera pas mis en œuvre, le Conseil d'État a révoqué le point litigieux dans un arrêté rectificatif le 28 septembre 2016.

Dès lors, le Musée d'art et d'histoire rejoint la liste des objets classés du canton de Genève. Patrimoine suisse Genève estime que ce bâtiment doit être préservé dans l'intégrité de ses structures, ce qui n'exclut pas certains aménagements et travaux d'adaptation dans la perspective d'une conservation dynamique, vivante et évolutive. Par ailleurs, en sa qualité d'objet classé, le musée de la rue Charles-Galland doit rapidement être restauré dans les règles de l'art, ainsi que l'exige la loi.

Le comité de Patrimoine suisse Genève

Merci de soutenir nos activités

par un don ou en devenant membre souscripteur par une cotisation annuelle de soutien. Patrimoine suisse Genève est une organisation à but idéal, sans but lucratif et reconnue d'intérêt public. Fondée en 1907, elle compte 950 membres. Elle s'engage dans le domaine de la culture architecturale, pour préserver le patrimoine bâti de différentes époques et encourager une architecture moderne de qualité dans le cadre de nouveaux projets.

Compte postal 12-5790-2 Patrimoine suisse Genève

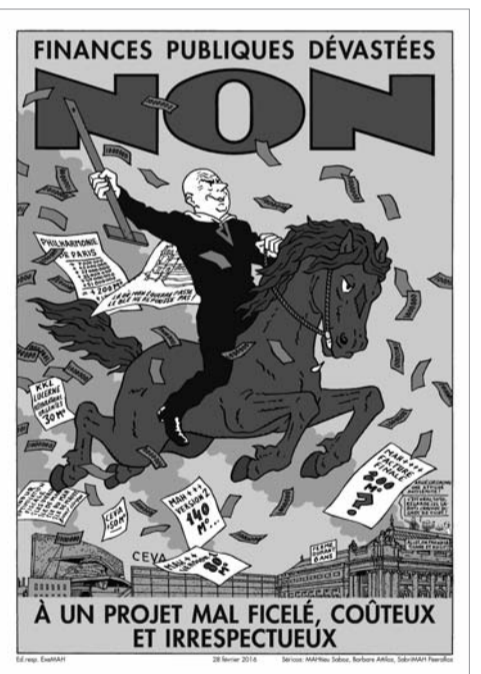
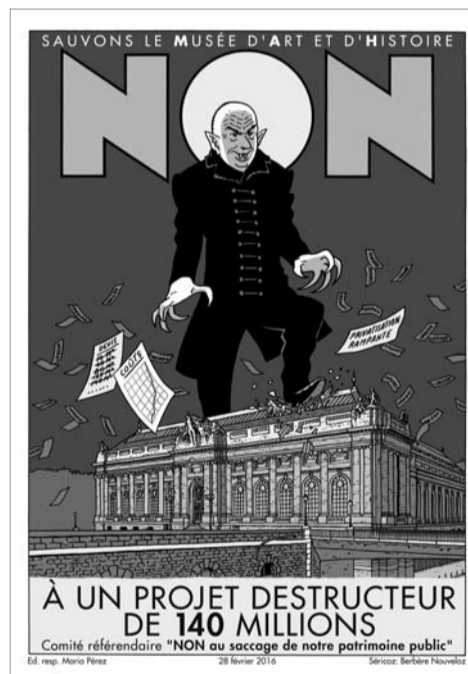
Pour un cadeau de Noël inédit !

Le triptyque composé des 3 affiches de la campagne pour le Musée d'art et d'histoire : « La Bétonneuse », « Nosferatu » et « Attila », réalisées par Exem, signées par l'artiste et numérotées (de 1 à 200). Avec : une étude au crayon de « La bétonneuse ».

Format A2, imprimé sur un papier couché mat 200 g/m². Prix : 150.-

Secrétariat de Patrimoine suisse Genève : 022 786 70 50 ou info@patrimoinegeneve.ch

Patrimoine suisse Genève vous adresse ses meilleurs vœux pour 2017



Je commande le livre «XX^e. Un siècle d'architectures à Genève»

Je commande _____ ex. au prix de CHF 58.- (48.- pour les membres de Patrimoine suisse)

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

N° postal, lieu _____

Profession _____ Courriel _____

Date _____ Signature _____

J'adhère à Patrimoine suisse Genève

- membre affilié à Patrimoine suisse, recevant le journal *Alerte* et la revue *Patrimoine* : minimum 70.- / couple 80.- / collectif 105.- / étudiant 40.-
- membre de soutien 150.-

Je m'abonne à alerte

4 numéros (un an) pour 20.-

Talon à retourner à Patrimoine suisse Genève, Case postale 3660, 1211 Genève 3

alerte

Paraît 4 x l'an
Éditeur Patrimoine suisse Genève, section genevoise de Patrimoine suisse
Président Robert Cramer

Ont collaboré à ce numéro
Michel Brun, Isabelle Brunier, Babina Chaillot Calame, Erica Deuber Ziegler, Emmanuel Foëx, Jean-Pierre Lewerer, Evelyn Riedener

Secrétariat Claire Delaloye Morgado
Case postale 3660, CH-1211 Genève 3
tél. 022 786 70 50. info@patrimoinegeneve.ch
Graphisme Pierre Lipschutz, promenade.ch
Imprimé sur papier 100% recyclé
Molésion Impressions, Meyrin
© 2016, Patrimoine suisse Genève

www.patrimoinegeneve.ch
www.patrimoinesuisse.ch

Prochaine parution : printemps 2017
Délai rédactionnel : 23.1.2017